



Direction Technique Départementale

Stéphy MAUNIT

E-mail : dtd.cdkda53@gmail.com

Laval, le 15/05/2018

Aux présidents de clubs de la Mayenne,
Aux licenciés,

Objet : Annonce Open Départemental PPB de Karaté

Mesdames, Messieurs,

Le Comité Départemental de Karaté et Disciplines Associées de la Mayenne a l'honneur de vous annoncer l'organisation de l'Open départemental de Karaté pour les Poussins, Pupilles et Benjamins.

Cet événement aura lieu le :

Samedi 16 juin 2018 à partir 8h30
Salle des sports
Rue de la Roinée
53210 - SOULGE SUR OUETTE

L'Open est ouvert aux enfants licenciés pour la saison 2017-2018 dans les catégories Poussins, Pupilles et Benjamins sans contrainte d'antériorité de licences et sans contrainte de nationalité. Le sur-classement de catégorie d'âge ne sera pas autorisé. Le sur-classement à la catégorie de poids immédiatement supérieure est possible et fonction du nombre de compétiteurs engagés dans une catégorie.

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Karaté en compétition émis dans les délais conforme au code du sport est nécessaire, ainsi qu'une autorisation parentale. Le passeport sportif n'est pas obligatoire mais fortement conseillé. Je vous rappelle que tous ces documents peuvent être rassemblés sur ce passeport sportif.

Le règlement en vigueur sera celui du Karaté disponible à l'adresse suivante :

http://www.ffkarate.fr/wp-content/uploads/2017/09/REGLEMENT-COMPETITIONS-2017-2018_26-07-2017.pdf

La compétition sera organisée en système de doubles tableaux et se déroulera par éliminations directes :

- Tableau principal : 1ère série
- Tableau de rattrapage : 2ème série

Chaque participant est inscrit dans le tableau principal correspondant à sa catégorie d'âge et de poids. A l'issue du 1er tour, les gagnants restent sur le tableau principal 1ère série et les perdants sont transférés sur le tableau de rattrapage 2ème série. Le vainqueur de chaque catégorie d'âge et de poids est déclaré :

- **vainqueur de l'Open 1ère série : dans le tableau**
- **vainqueur de l'Open 2ème série : dans le tableau de rattrapage.**

Chaque compétiteur pourra ainsi effectuer 2 prestations combat et technique durant cet open.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE LA MAYENNE
DE KARATÉ ET DISCIPLINES ASSOCIÉES
16, Rue de Chalus, Apt. 3506, 53000 Laval
☎ 06.81.43.62.32
president.cdkda53@gmail.com

ffkarate.fr/mayenne



Pour vos inscriptions, **les responsables des clubs** doivent utiliser la plateforme en ligne au lien suivant :
www.ffkcompetition.fr

La clôture des inscriptions est fixée au samedi 9 juin 2018 avant minuit dernier délai.

Dans le but d'éviter les désistements abusifs et afin de gérer correctement les tableaux des compétitions, des pénalités financières pourront être facturées aux clubs qui présenteraient un taux d'absentéisme supérieur à 20%. Ces pénalités ne peuvent être supérieures à 75€.

Dans l'attente de vous accueillir à cet Open PPB et me tenant à votre disposition pour toutes informations, je vous prie d'agréer mes meilleures salutations sportives.

MAUNIT Stéphy,
Directeur Technique
Départemental de la Mayenne



Programme prévisionnel de l'Open Départemental PPB Kata et Kumité du 16 juin 2018

Catégories Poussines et Poussins

De 8h30 à 8h45 : Contrôle et pesée
De 8h45 à 9h45 : Déroulement de la compétition
De 9h45 à 10h00 : Remise des récompenses sportives

Catégorie Pupilles F et H

De 9h30 à 09h45 : Contrôle et pesée
De 09h45 à 10h45 : Déroulement de la compétition
De 10h45 à 11h00 : Remise des récompenses sportives

Catégorie Benjamines et Benjamins

De 10h30 à 10h45 : Contrôle et régularisation
De 10h45 à 11h45 : Déroulement de la compétition
De 11h45 à 12h00 : Remise des récompenses sportives

** Ce programme peut subir des modifications*